Envoyé en préfecture le 15/04/2024

Reçu en préfecture le 15/04/2024

Publié le

ID: 089-218900694-20240412-022_2024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT de l'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHAILLEY

NOMBRE DE MEMBRES			SEANCE du 12 avril 2024		
Afférent au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	L'an deux mille vingt-quatre, le douze avril, le Conseil Municipa de la commune de Chailley, régulièrement convoqué, s'est réu au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Fontaine, sous		
15	15	12 + 2	présidence de M. Philippe GUINET-BAUDIN, Maire		
DATE DE CONVOCATION			Etaient présents: Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUAN Marcel RENAULT, (Adjoints), Mrs Patrice DOYEN, Claude MARGUENAT, Alain GORNEAU, Philippe FERLET, Hubert JOS		
02/04/2024			Mmes Ismérie BRUNAT, Laurence RENVOYE, Viviane ROUSSEL, Absents excusés: Mme Marie-France DAGUIN, pourvoir à M. S. Boquant M. Jonathan THYRIOT, pouvoir à M. Ferlet Mme Nathalie LAMBERT Absents non excusés:		
Date d'envoi au contrôle de légalité :					
1.5 AVR. 2024					
N° d'ordre de la délibération					
	022_202	4	Secrétaire de séance : Hubert JOSSIER		
		The second of the	Taux taxes locales 2024		

Monsieur le Maire rappelle que les recettes de fonctionnement sont essentiellement assises sur les revenus des taxes locales.

Sur proposition des membres de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité, Décident de ne pas augmenter le taux des taxes locales, telles qu'elles peuvent se résumer :

	Bases prévisionnelles	Sans hausse	
	2024	Taux 2024	Recette attendue
T. Foncière bâtie	1 105 000	33.95 %	375 148
T. Foncière non bâtie	46 100	32.32 %	14 900
THLV	184 700	15,78 %	29 146
Sous total			419 194
CFE	825 900	16.91 %	139 660
Total			558 854

Mandatent le Maire pour en poursuivre l'exécution

Vu Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ont signé

tous les membres/présents.

Le Maire Philippe GUINET BAUDIN